RÉSUMÉ DE PRATIQUE

Appproche intégrée de proximité pour les personnes aînées

-Un produit de courtage de connaissances-

INTER S4

CONSORTIUM INTERRÉGIONAL

SAVOIRS ▪ SANTÉ ▪ SERVICES SOCIAUX

« NOS AÎNÉS, NOTRE PRIORITÉ »

- OCTOBRE 2026 -

SYNTHÈSE DE LA PRATIQUE CAPTÉE

Le résumé de la pratique captée dans le cadre de la mise en application de l'Approche intégrée de proximité pour les personnes aînées (l'Approche) représente une photo à un moment déterminé afin de valoriser, voire inspirer différentes façons de faire notamment en ce qui a trait à l'importance du partenariat.

MISE EN CONTEXTE ET FAITS SAILLANTS

Situé en Mauricie-Centre-du-Québec, le Centre d'action bénévole (CAB) des Riverains promouvoit et développe l'action bénévole dans les différents secteurs de l'activité humaine. De plus, il favorise un espace d'engagement bénévole autour des enjeux qui concernent la population du territoire qu'il dessert. À cet effet, il est l'instigateur de l'initiative partenariale «Nos ainés, notre priorité» soutenue par la Caisse Desjardins de Mékinac-Des Chenaux. Le contexte socioéconomique du moment était au cœur des préoccupations pour s'assurer que les personnes aînées puissent continuer d'accéder aux différents services de la communauté. Cette conjoncture était notamment associée à l'ampleur du vieillissement populationnel et à l'annonce en janvier 2024, de la réduction d'environ 30% des centres de services et des guichets automatiques de la Caisse. Effective d'ici la fin de l'année 2026, cette décision s'inscrivait dans la poursuite virage numérique (transactions en ligne AccèsD) et ce, en réaction à la faible utilisation des guichets (environ 3% des transactions) et l'emploi des comptoirs (environ 1%).

Ce partenariat s'articule autour de trois grands objectifs :

1. Faciliter l'accès aux services grâce au transport
   La collaboration se traduit par un soutien financier de la Caisse pour que les personnes aînées puissent utiliser un transport et accéder à différents services leur permettant de vaquer à diverses activités de la vie courante impliquant une transaction financière comme pour faire l'épicerie, se rendre à la pharmacie, aller consulter à l'hôpital, se rendre à une activité récréative, etc. C'est ainsi que la Caisse rembourse le coût réel engagé par le CAB lorsque celui-ci transporte une personne aînée membre de la Caisse;

2. Réduire la fracture numérique et favoriser l'autonomie
   Le partenariat soutient des activités visant à développer les connaissances, les habiletés et la confiance des personnes aînées dans l'utilisation des technologies numériques. Le financement contribue notamment à l'achat de matériel, à la mobilisation de ressources ainsi qu'à l'organisation d'ateliers individuels ou de groupe favorisant une utilisation autonome et sécuritaire des outils numériques;

3. Stimuler les fonctions cognitives
   La coopération contribue à la réalisation d'activités de stimulation cognitive, comme *Muscler vos méninges*. Au-delà de la stimulation des fonctions cognitives, ces activités créent des occasions de socialisation et favorisent la participation des personnes aînées à la vie de leur communauté.

La confiance au cœur de ce partenariat financier se traduit par la pérennité de ce soutien. Des mécanismes sont prévus pour rendre comptes de l'utilisation des deniers et démontrer l'importance de ce soutien sur le quotidien des personnes aînées.

Des situations isolées ou exceptionnelles peuvent faire en sorte que l'aide financière de la Caisse ne puisse être utilisée. En pareilles circonstance, le soutien de la Fondation Mirella et Lino Saputo ou de la Fondation Juliette-M.-Dubois permettent de couvrir l'ensemble des personnes aînées du territoire desservi.

RÉSULTATS ATTENDUS OU VISÉS INITIALEMENT AVEC CE PARTENARIAT

- Compenser l'absence de guichets ou de comptoirs de la Caisse pour que les personnes aînées puissent accéder à des services dans les 3 créneaux et ainsi s'arrimer avec sa mission sociale ;
- Réduire le plus possible l'inquiétude, le stress et l'anxiété des personnes aînées associés aux aspects financiers pour qu'elles puissent accéder aux services de tout acabit ou les poursuivre.

EFFETS OBSERVÉS

- Les personnes aînées apprécient l'accès au transport sans frais pour vaquer à leurs activités et pouvoir continuer à vivre dans leur patelin sans devoir déménager pour « se rapprocher des services »;
- Le transport assuré par le CAB soutient aussi les personnes proches aidantes puisque leur investissement peut être attribué à d'autres volets;
- Les activités associées à la littératie numérique sont très populaires et se transforment rapidement en réseautage ayant des effets bénéfiques pour contrer l'isolement social;
- L'animation des fonctions cognitives est particulièrement appréciée des personnes aînées pour ses gains de mémoire, sa réactivité et sa capacité de concentration en plus d'acquérir de nouvelles compétences, de renforcer la confiance en soi, de réduire l'anxiété et de briser l'isolement.
- Le soutien de la Caisse a un rayonnement plus large que sur des aspects financiers.

Ce partenariat crée plusieurs fiertés et parmi les principales, mentionnons :

- *La capacité de réduire l'anxiété de personnes aînées par différents moyens ;*
- *Le développement chez plusieurs personnes aînées d'habiletés à utiliser AccèsD et autres fonctionnalités numériques ;*
- *Le fait d'avoir pris les devants avec la Caisse pour développer ce partenariat ;*
- *La confiance de la Caisse envers le CAB.*

LEVIERS-ÉLÉMENTS FACILITATEURS

- L'ouverture de la Caisse à ce que les services utilisés dans le cadre du soutien accordé puissent être dans des domaines diversifiés pourvu qu'ils occasionnent une transaction financière ;
- La création d'un lien de confiance avec les partenaires financiers ;
- L'entretien de bonnes relations avec des membres du Conseil d'administration de la Caisse ;
- L'élaboration d'un projet avec un argumentaire concis, centré sur l'essentiel, démontrant l'impact sur le public cible et les bénéfices pour le partenaire ;
- Après la présentation du projet, laisser un court document de référence, idéalement une synthèse tenant sur une page ;
- Réaliser une présentation « punch » en 15 minutes : différentes références peuvent soutenir cette préparation.

FREINS-DÉFIS

- Convaincre les décideurs d'un soutien lorsqu'ils ne connaissent pas l'organisation demanderesse ;
- Documenter la présentation avec des données quantitatives et qualitatives pour démontrer l'impact du soutien dans le milieu.

SUITES PRÉVUES

- Ce partenariat s'inscrit en continuité, en amélioration continue ;
- Une volonté de nourrir le conseil d'administration de la Caisse des résultats de ce partenariat et de l'importance de ce soutien pour vitaliser le territoire et favoriser le maintien à domicile.

RECOMMANDATIONS DE LA PERSONNE RENCONTRÉE

- S'assurer d'avoir une connaissance fine du territoire et des besoins de la population desservie ;
- Appuyer les informations par des données quantitatives et qualitatives ;
- Informer et se nourrir des groupes de personnes aînées, de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR), des associations de personnes proches aidantes, du Réseau FADOQ (nouvelle appellation associée antérieurement à la Fédération de l'Âge d'Or du Québec) pour demeurer à l'affût des besoins.

PERSONNE-RESSOURCE

Madame Marie-Claude Samuel Directrice générale Centre d'action bénévole des Riverains	CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE des Riverains	1-418-325-3100 dg@cabdesriverains.org

VALIDATION DE LA SYNTHÈSE DE PRATIQUE ET AUTORISATION DE LA DIFFUSION

Validation réalisée auprès de Mme Marie-Claude Samuel, DG et autorisation de diffusion obtenue le 26 octobre 2026.

ANNEXES :

- Annexe 1 : Un feuillet d'information du ministère de la Santé et des Services sociaux résume l'Approche.
  Approche intégrée de proximité pour les personnes aînées — Synthèse : Cadre de référence à l'intention des établissements du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS)

- Annexe 2 : Un feuillet d'information du Consortium Inter S4 vulgarise l'Approche pour favoriser sa mise en pratique.
  L'Approche intégrée de proximité pour les personnes aînées — L'Approche appliquée

Le résumé de pratique vise à donner un aperçu général d'une pratique en place au Québec. Les personnes intéressées à obtenir des détails de cette pratique sont invitées à contacter la personne-ressource.

Cathy Bérubé et Marie-Carmen Gagnon ont rédigé la fiche résumée de pratique en octobre 2026 pour le Consortium Interrégional de Savoirs en Santé et Services sociaux. La fiche a été validée par Isabel Bastille, coordonnatrice.